



COMMUNIQUÉ AUX CITOYENS

Visites résidentielles par les pompiers – vérification de l'installation et du fonctionnement des avertisseurs de fumée

Très-Saint-Rédempteur, le 11 juin 2020

Les pompiers du Service de Sécurité Incendie de Rigaud (SSIR) débuteront sous peu les visites dans les secteurs mentionnés ci-dessous. La pandémie les oblige par contre à modifier la manière habituelle de les réaliser. En effet, les pompiers vont demeurer à l'extérieur des bâtiments, et valideront l'installation des réservoirs de propane destinés aux bâtiments sans être accompagnés par les propriétaires. Ces changements sont nécessaires pour respecter la distanciation physique prescrite par les autorités de la Santé publique.

La visite donnera donc lieu à un échange « ludique » avec les citoyens qui devront répondre à certaines questions et actionner les avertisseurs (fumée, monoxyde de carbone) pour permettre d'en valider l'installation et le fonctionnement. Ce sera aussi une belle opportunité, pourquoi pas, de faire participer les enfants !

En cas d'absence, les pompiers laisseront un accroche-porte fournissant les informations aux propriétaires pour qu'ils puissent aller compléter un formulaire électronique d'auto-inspection sur le site internet de la ville de Rigaud.

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, elles pourront communiquer avec le SSIR par téléphone pour convenir d'une date pour une nouvelle visite ou pour compléter le formulaire d'auto-inspection à la manière d'un sondage téléphonique.

Au-delà d'être une activité inscrite au schéma de couverture de risque d'incendie, les visites résidentielles sont l'occasion pour les pompiers d'informer les citoyens sur comment prévenir les comportements imprudents et de les sensibiliser à l'effet qu'en cas d'incendie, c'est l'avertisseur de fumée qui sauve des vies !

Les secteurs concernés sont : Astérix, Aubry, Bertrand, Bois-Franc, Cyprès, Dulude, Frênes, Martin, Mélèzes, Montagne, Sapins, Villeneuve.

Merci de votre collaboration !